

Peut-on encore sauver la planète ?



La prise de conscience de la situation écologique critique face à laquelle nous trouvons s'est accélérée depuis quelques semaines avec la démission de Nicolas Hulot d'abord, mais surtout avec le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) alertant sur les lourdes conséquences d'une hausse des températures au-delà de 1,5°C pour la fin du siècle.

Signe aussi des réflexions en cours ou prise de conscience, de nombreuses tribunes à propos de la protection de l'environnement ont été publiées récemment.

L'une d'elles, publiée le 09/10/18 dans *Le Monde*, a été signée par plus de cent juristes, et demande l'adoption par les Nations Unies d'un Pacte mondial pour l'environnement. Ce pacte serait global, universel et permettrait de fixer les grands principes juridiques relatifs à l'environnement dans tous les domaines. Ce point est souligné par les auteurs car ce serait le premier traité général de l'environnement (« Umbrella Text ») qui regrouperait les traités sectoriels déjà existants (climat, biodiversité, déchets, pollution...). Il permettrait donc une harmonisation au niveau international des règles concernant l'environnement et aiderait les différents acteurs, aussi bien les Cours suprêmes pour statuer ou les entreprises qui bénéficieraient ainsi d'une concurrence plus équitable. Les ONG et les citoyens en tireraient également parti en voyant leurs droits renforcés.

Ce pacte se baserait sur les principes environnementaux inscrits dans la plupart des Constitutions dans le monde, ainsi que dans des textes internationaux existants.

Ce traité est comparé, dans la tribune, à la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 et compléterait les deux pactes internationaux de 1966, l'un portant sur les droits civils et politiques et l'autre sur les droits économiques, sociaux et culturels. En effet, le moment est venu de reconnaître nos « droits et devoirs » face à l'environnement. La création d'un tel Pacte constituerait une véritable avancée pour la gouvernance de l'environnement, et inciterait à la coopération internationale en matière de protection environnementale. Cependant, de telles décisions politiques suffiront-elles pour permettre le sursaut nécessaire qui limitera le réchauffement climatique et

évitera la destruction de la biodiversité ? C'est la question que se posent les auteurs d'une seconde tribune publiée le même jour dans *Le Monde*.

Dans cette tribune, un collectif de scientifiques estime que les mesures prises pour réduire les déchets, mieux gérer l'énergie, éviter le rejet trop important de gaz à effet de serre, etc. (à terme, inscrites dans le futur Pacte mondial pour l'environnement) permettraient surtout une meilleure « efficacité environnementale » des pays développés mais ne seraient pas suffisantes car elles laisseraient de côté ce qui, pour les auteurs, est l'enjeu le plus important pour le futur des pays en voie de développement : la croissance démographique mal maîtrisée, apanage des pays en voie de développement.

Au-delà du volet juridique nécessaire à la sauvegarde de l'environnement, les auteurs attirent l'attention sur les actions à entreprendre pour tenter d'enrayer une croissance démographique trop importante, notamment sur le continent africain, qui pourrait être fatale à « l'habitabilité » de notre planète. Les 11,2 milliards d'humains en 2100 combinés à la hausse de la consommation par habitant entraîneraient, en particulier, une destruction de la biodiversité et un épuisement des ressources halieutiques et des terres cultivables.

Pour éviter un tel scénario, il est nécessaire de soutenir les pays qui n'ont pas encore franchi l'étape de la transition démographique. Cela passerait par un développement des moyens de contraception et la mise en place d'un programme de planning familial auprès des femmes qui, ainsi, contrôlèrent leurs grossesses par un meilleur accès à l'éducation ou la diffusion de messages audio via, par exemple, les téléphones portables. L'Éthiopie a ainsi trouvé des fonds pour mettre en œuvre certains de ces moyens à la suite de la conférence de Ouagadougou en juillet 2017 et les résultats sont très encourageants. Les fonds nécessaires pour des campagnes de plus grande ampleur en Afrique seraient disponibles dans l'enveloppe de cent milliards de dollars annuels prévue pour les pays les plus pauvres par les accords de la COP 21.

Cette conférence de Ouagadougou, à laquelle participaient les 15 pays membres de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), est une avancée sur la nécessaire limitation de la croissance démographique. La conférence a aussi abouti à définir un objectif à atteindre de trois enfants par femme en 2030.

Cela montre bien que, par la prise de conscience politique et la coopération, des solutions peuvent être trouvées même si elles paraissent initialement modestes, comme essayer de changer les comportements pour réduire le nombre d'enfants ou favoriser le développement économique de certaines régions pauvres.

Un avis qui diffère de celui de Pascal Bruckner, romancier et auteur également d'une tribune dans *Le Monde* du 09/10/18.

Bruckner défend l'idée que l'humanité ne devrait pas avoir la prétention de penser qu'elle maîtrise tous les bouleversements à l'œuvre en ce moment, de même que l'homme ne peut pas prétendre être capable de supprimer tous les changements climatiques avec des solutions qu'il considère dérisoires. Bien sûr, il ne faut pas avoir l'illusion ou la prétention que tout rentrera dans l'ordre grâce à un claquement de doigt de l'homme, que rien encore ne nous a échappé et que nous contrôlons entièrement la situation. Cependant, je pense qu'il n'est jamais trop tard pour agir et tenter d'améliorer une situation que nous n'avons plutôt jamais maîtrisée. Une rhétorique plus dangereuse serait de dire que puisque nous n'avons jamais d'impact sur quoi que ce soit, il ne sert à rien d'essayer de prendre des mesures.

De la même façon, Bruckner reste très ambigu sur la notion d'anthropocène (néologisme pour définir une Ère de l'Homme, qui ne fait pas l'unanimité au sein de la communauté scientifique). Cela lui permet ainsi de se définir non pas comme un climatosceptique mais comme un anthroposceptique.

Ce jeu sur les mots est plutôt risqué : nier le fait que l'homme a eu et a un impact majeur sur les écosystèmes ne reviendrait-il pas à nier le rôle de l'homme dans le changement climatique?

Pourtant, sans prendre l'homme comme un bouc-émissaire, certains phénomènes, destructeurs pour la planète, nous sont exclusivement liés et il nous appartient de les faire cesser, comme la surpopulation citée plus haut mais aussi la surpêche, la déforestation, ... Et pour les combattre, il n'existe pas de « remèdes dérisoires » puisqu'il n'y a aucune solution miraculeuse.

Un point dans la tribune de Bruckner est, pour moi, indiscutable : « la planète nous survivra ». Il s'agit maintenant d'une lutte pour que la Terre reste habitable pour les générations futures, pour que l'humanité se perpétue car son futur est indéniablement lié à celui de la planète. Même si rester sous le seuil des 1,5°C est utopique, selon le journaliste Stéphane Foucart dans sa chronique dans *Le Monde* du 14-15/10/18, même si notre « dernière chance » serait passée à la fin des années 70, il n'est jamais trop tard pour améliorer la situation par une prise de conscience de tous et l'action de chacun.

Meije DUMONT (TES2), 16 octobre 2018